

Liberte Politique

/

Les familles à nouveau frappées

Article rédigé par *Alix Cazin*, le 28 juillet 2004

La Confédération nationale des Associations familiales catholiques (CNAFC) demande dans un communiqué la suppression des dispositions qui conduisent des milliers de familles à ne plus bénéficier de prestations familiales dans le cadre de la refonte des aides au logement.

Motif : dépassement des conditions de ressources.

Ainsi, le glissement qui s'opère de plus en plus nettement depuis quelques années se confirme : la politique familiale se transforme en politique sociale. La justice due aux familles en raison du service rendu à la communauté n'est plus considérée comme une priorité, au profit d'une redistribution des fonds publics vers des "foyers fiscaux", sélectionnés selon leur niveau de revenus. Bref, à quoi sert le ministre de la Famille (Marie-José Roig, photo) ?

En supprimant l'abattement représentant les frais de garde du calcul des ressources du ménage, ce sont des milliers de familles qui n'auront plus droit à l'Allocation de rentrée scolaire (ARS) ou encore à l'allocation de base de la Prestation d'accueil du jeune enfant (PAJE).

C'est également un nouveau coup dur pour les familles nombreuses bénéficiant jusqu'ici du complément familial et qui désormais se situeront dans la tranche financière au-dessus du plafond de ressources.

Alors que la Conférence Famille s'est achevée il y a moins d'un mois, se demande les AFC, " comment ne pas s'insurger contre des mesures prises à la sauvette, qui n'ont fait l'objet d'aucune concertation " ?

>

>